

ID: 031-200072635-20190917-170919D451-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PYRENEES HAUT GARONNAISES

### Séance du 17 Septembre 2019 à la Communauté de Communes à Marignac

L'an deux mille dix-neuf et le 17 Septembre à 18h, le Conseil de Communauté s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Alain CASTEL,

#### Personnes présentes : 56

ABADIA Jean-François / ARINO Monique / AZAM Audrey / BARRAU Bertrand / CORTESOGNO Alain / BEUVELOT Pascal / BONNET Philippe / CASTEL Alain / CASTELL José / SENTENAC Georges / CAU Marcel / CAU Michèle / CLASTOT Jean-Claude / COMET Sylvain / COUDIN Léon / DASPET Laurette / DEJUAN Francis / DUMAIL Bernard / ECHEVARNE Anne-Marie / ESCAZAUX Hélène / FABARON Daniel / FILLASTRE André / BRUNA Laurent / GONZALES Jean-Pierre / GOUZY José / GROS Joël / GUAUS Bernard / HAHNSCHUTZ André / JAMME Henri / LADRIX Jean-Paul / CROUZET Marie / LAPEBIE Brigitte / LARQUE Alain / LARQUE Serge / LORENZI Jean-Jacques / MARTIN Denis / MARY Serge / MORA Bernard / MORETTO Joseph / OUSTALET Jean-Pierre / PALLAS André / PANATIER-CASES Danielle / PLANAS Yves / PUENTE Alain / PUIGDELLOSAS Claude / REBONATO Jean-Pierre / REDONNET Jean-Louis / RIVAL Patrice / SAINT-MARTIN Joseph / SALVATICO Jean-Paul / SARRAUTE Daniel / SAULNERON Patrick / SICART Jean / STRADERE Michelle / TALAZAC François / ESTRADE Joël

#### Personnes absentes ou excusées : 41

ADER Francis / ADOUE Fabienne / AYRAL Annie / BORDES Jean-Claude / CASTEX Claude / CHAPOT Denis / CHEZE Jean-Bertrand / COLLA Serge / COMET Jean-Pierre / DARDE Jean-Paul / DENARD Jean-Paul / DORE Jean-Pierre / ELIE Patrick / EMPORTES Christian / ENCAUSSE Patrick / FERRE Louis / FORMENT-VINGADASSALOM Christine / GARCIA Clément / GILLES Patrick / HORMIERE Charles / JAUSSELY Pierre / JOURDANA Didier / PRINCE Bernard / LADEVEZE Michel / LAGACHERIE Lucienne / LASALA Jean-Pierre / LUPIAC Claude / MELAZZINI André / MILESI Pascal / MINEC Hervé / PORTES Gilbert / PRAT Philippe / REBUFFO Jean-Pierre / REDONNET Jean-Luc / RICHARD Etienne / SAINT-MARTIN Yvon / SANGAY André / SAPORTE Gérard / SOYE Anne / THOMAS Christophe / VERDIER Jean

## Procurations: 10

AYRAL Annie a donné procuration à Denis MARTIN
CHEZE Jean-Bertrand a donné procuration à CAU Marcel
COLLA Serge a donné procuration à SAULNERON Patrick
COMET Jean-Pierre a donné procuration à COMET Sylvain
FERRE Louis a donné procuration à REDONNET Jean-Louis
HORMIERE Charles a donné procuration à SICART Jean
LAGACHERIE Lucienne a donné procuration à CROUZET Marie
LASALA Jean-Pierre a donné procuration à REBONATO Jean-Pierre
PRAT Philippe a donné procuration à FILLASTRE André
VERDIER Jean a donné procuration à PUIGDELLOSAS Claude

Vote: Pour: 66 Contre: 0 Abstention: 0

Objet : Motion de soutien aux trésoreries de Saint-Béat et Montréjeau

Envoyé en préfecture le 20/09/2019

Reçu en préfecture le 20/09/2019

Affiché le



ID: 031-200072635-20190917-170919D451-DE

Monsieur le président évoque avec inquiétude le dossier du projet du futur réseau des finances publiques pour la Haute Garonne. En effet, les élus locaux disposent de plus d'information sur le devenir des Trésoreries de Saint-Béat et Montréjeau selon le projet présenté à la concertation.

Le projet prévoit la fermeture des Trésoreries qui répondent à la fois aux collectivités et aux administrés et génère des mouvements sociaux pour le personnel.

Pour l'ensemble des élus de la communauté de communes, cette proposition ne correspond absolument pas au besoin du territoire. Issue d'une fusion de plusieurs communautés de communes, la Communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaise, avec ses 77 communes, se doit d'être dotée d'une Trésorerie de pleine compétence maintenue et renforcée à Saint-Béat et Montréjeau.

Le service proposé doit y être amélioré sur place, avec un renforcement du personnel compétent dédié aux collectivités et aux administrés. Il est inconcevable pour les élus locaux de laisser dépérir ces Trésoreries pour pouvoir mieux justifier ensuite sa non-pertinence.

C'est pourquoi, après un débat contradictoire, l'assemblée décide :

- DE DEMANDER très solennellement le maintien et le renforcement des Trésoreries de Saint-Béat et Montréjeau ;
- DE TRANSMETTRE cette motion au Directeur des finances publiques de la Haute-Garonne et au Préfet de la région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne, porteurs du projet de réorganisation.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président, Alain CASTEL

En sous-préfecture de Saint-Gaudens du Et publication ou notification du

Acte rendu exécutoire après le dépôt